M-541

Réponse du Conseil administratif à la motion de MM. Michel Ducret, Alain Fischer, M[mes] Claudine Gachet, Catherine Hämmerli-Lang, MM. Pierre Maudet et René Winet, acceptée par le Conseil municipal le 24 octobre 2005, intitulée: «Coupe de l'America 2007: du vent dans les voiles de la Ville de Genève!»

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal charge le Conseil administratif de s'associer aux démarches de l'Etat de Genève et de participer à l'élaboration d'un projet promotionnel de Genève dans le cadre des épreuves de la Coupe de l'America 2007 à Valence.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La Ville de Genève a été approchée par l'Office cantonal de la promotion économique dans la perspective de la Coupe de l'America 2007. L'idée était d'élaborer un projet («Lake Geneva Region») permettant de valoriser, par le biais de cet événement et du lien avec le Team Alinghi, l'ensemble des atouts offerts par la région lémanique.

Durant plusieurs semaines, la Ville a suivi l'élaboration de ce projet en qualité d'observateur.

Par courrier du 21 juin 2005, le Département de l'économie, de l'emploi et des affaires extérieures (DEEE) a invité le Conseil administratif à s'associer plus activement dans ce projet, la Ville ayant naturellement sa place en tant que ville hôte «naturelle» de la Coupe de l'America.

Après un examen attentif des enjeux et investissements liés à ce partenariat unique, le Conseil administratif a toutefois décidé de ne pas s'y associer.

Néanmoins, la Ville de Genève ne reste pas inactive puisqu'elle participe, en collaboration avec le DEEE et Alinghi, à l'organisation d'une grande manifestation à Genève, sur l'esplanade du Port-Noir. Y sont envisagés l'exposition du voilier Alinghi engagé dans la Coupe de l'America, ainsi que diverses animations interactives permettant au grand public et aux écoles d'entrer dans le cœur de l'équipe.

Cet événement populaire aura lieu au mois de septembre 2006, sur une période de cinq jours.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général: *Jacques Moret*

Le conseiller administratif: *André Hediger*

Le 30 novembre 2005.